

Séance du mercredi 16 septembre 2020

Date de la convocation: 09/09/2020

Membres en  
exercice :

Présents : 12

Votants: 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt et le seize septembre l'assemblée  
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de  
Olivier MAGUET,*

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,  
Anne COLLINOT, Adeline BEAUFUMÉ, Laurence HOURLIER,  
Thomas HOURLIER, Emilie KONNERT, Barbara LOUCHART,  
Catherine PECHERY, Jacky PECHERY, Flavie  
ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Jean-Jacques DEBIEVE par Olivier MAGUET,  
Michèle MATHIEU par Joël BOISSIERE

Excusés : Richard DETHYRE

**RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS -  
(D 2020 075)**

L'article L 1650 du Code Général des Impôts prévoit que dans chaque commune il est institué une Commission Communale des Impôts Directs, composée du Maire ou d'un adjoint délégué, et pour les communes de moins de 2 000 habitants, de six commissaires titulaires et six commissaires suppléants.

Ces douze commissaires sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union Européenne, être âgés de 18 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité propose en qualité de commissaires :

Annick Ienzer  
Joël Boissière  
Anne Collinot  
Laurence Hourlier  
Annie Saunier  
Françoise Garnier  
Michèle Mathieu  
Paul Bain de la Coquerie  
Christine Picco  
Paul Bression

Gérard Truchot  
Olivier Hallet  
François Canivet  
Corinne Salls  
Jean-Pierre Fredet  
Laurence Schneider  
Christine Monnet  
Patricia Col  
Philippe Denis  
Virginie Guglieminolti

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Le Maire

RF Sous Préfecture AVALLON (Yonne)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 24/09/2020 089-218900918-20200916-D_2020_075-DE

  
Olivier MAGUET